

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

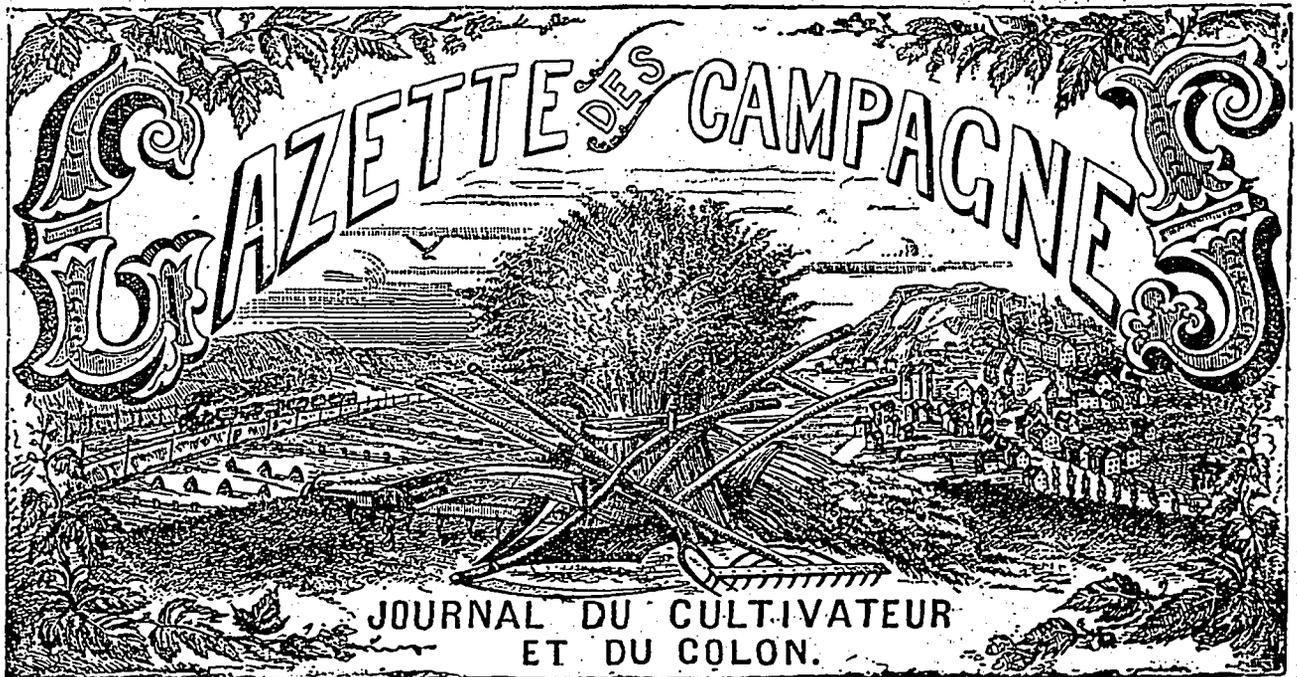
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX—Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Ouverture de l'Exposition Colombienne à Chicago. La fête des arbres. — Pomologie. — Les cereales agricoles.
Causerie agricole : Plantation des arbres fruitiers.
Sujets divers : Alimentation des bestiaux au printemps. — A l'égard des labours. — Utilisation de la chaux sur une ferme. — Culture du peuplier.
Choses et autres : Travaux de culture au printemps. — Entretien des terres ensemencées. — Terrains non cultivés sur une ferme. — Manière de reconnaître si une terre est bonne pour le jardinage.
Recettes : Propriétés du grand tournesol (soleil). — Propriétés du maronnier.

Aux abonnés de la "Gazette des Campagnes"

Ceux des abonnés à la "Gazette des Campagnes" qui n'ont pas encore payé le prix de leur abonnement du 1er février 1892 au 1er février 1893 sont priés de payer immédiatement. Plus de 500 abonnés nous doivent au-delà de quatre à cinq ans d'abonnement, d'autres davantage. Nous les prions avec instance de nous faire parvenir le prix de ces arrérages le plus tôt possible.

REVUE DE LA SEMAINE

Ouverture de l'Exposition Colombienne à Chicago.
—La grande exhibition universelle destinée à commémorer le 400ème anniversaire de la découverte de l'Amérique par l'illustre Christophe Colomb, s'est

ouverte le 1er mai. Le président des Etats-Unis, M. Grover Cleveland, entouré des membres de son cabinet, du Duc de Veragua, l'un des descendants de Christophe Colomb, et de sa suite, des ambassadeurs des pays étrangers et des dignitaires des différents Etats des Etats-Unis, donna le signal de l'ouverture au moyen d'un procédé électrique qui à l'instant même mit en mouvement les engins et les milliers de machines installées dans les immenses bâtisses de l'exposition et destinées à faire fonctionner, par les moyens les plus modernes et les plus prompts, les différentes manufactures en produits de toutes espèces.

Les visiteurs de tous les pays pourront donc admirer à cette exhibition tous les phénomènes de forces mécaniques et de forces chimiques découverts par les hommes de sciences de tous les pays. Les agriculteurs y verront fonctionner des instruments d'agriculture de tous les modèles, d'une plus ou moins grande valeur et appropriés aux différents travaux du jardinage et de la grande culture; ces instruments mieux connus deviendront d'un plus grand usage parmi les cultivateurs.

Les perfectionnements apportés à ces différentes machines comme aux instruments de toutes sortes

parmi lesquels l'agriculture en compte un si grand nombre pour son propre usage, donneront certainement une nouvelle et grande valeur aux produits agricoles de toutes sortes qui eux aussi pourront être perfectionnés; les cultivateurs obtiendront un plus haut prix; et ces encouragements leur permettront d'augmenter leurs récoltes par de nouvelles améliorations et par une culture plus soignée de leurs terres. La fertilité de la terre a donné naissance à la manufacture et aux industries de toutes sortes; de même aussi ces manufactures et ces industries réagiront à leur tour en contribuant à favoriser l'agriculture, à lui fournir de nouveaux moyens d'améliorer les terres. Cette exhibition n'a pas manqué de recevoir le concours de tous les pays, et le Canada, en particulier y a pris un grand intérêt dont il n'aura qu'à se glorifier, pouvant y figurer avec le plus grand avantage.

Aux Commissaires et Syndics d'écoles, et aux Instituteurs et Institutrices, au sujet de la plantation des arbres. — L'honorable Commissaire de l'agriculture et de la colonisation m'a fait l'honneur de me communiquer une proclamation datée du 14 avril courant fixant au mercredi 10 mai prochain, pour la partie ouest* de la province, et au mercredi 17 du même mois, pour la partie est,* la fête officielle de la "plantation des arbres," pour la province de Québec, et m'invite à en faire part aux maisons d'éducation, aux commissaires et syndics d'écoles et aux institutrices.

Le désir du gouvernement est donc que tous les enfants d'école de cette province participent à cette solennité qui a pour but d'encourager le développement d'une des sources de revenus les plus importantes de notre pays.

Le Conseil de l'Instruction publique, s'associant à cette idée patriotique, comme je le rappelais dans la circulaire que j'avais l'honneur de vous adresser l'année dernière sur le même sujet, a, le 2 février 1883, adopté une résolution "recommandant à toutes les écoles et maison d'éducation d'accorder, pour le jour fixé pour la plantation des arbres, un congé qui devra être employé par les élèves à transplanter des arbres forestiers ou fruitiers."

Dans la plupart des municipalités, grâce à l'intelligent concours des chefs d'institution, des commissaires et syndics d'écoles et des instituteurs et institutrices, les intentions exprimées par le gouvernement et le Conseil de l'Instruction publique relativement à la plantation des arbres ont été remplies d'une manière satisfaisante, et l'exemple donné par les enfants a été suivi par un grand nombre de parents.

Mais, jusqu'ici, si j'en crois les rapports qui m'ont été faits à ce sujet, partout on s'est presque exclu-

sivement appliqué à transplanter des arbres forestiers pour l'ornementation des maisons d'école et des habitations.

Cependant, si toute maison d'école et habitation à la campagne doit être entourée d'arbres qui en rendent l'aspect plus attrayant, il ne faut pas oublier que notre sol est parfaitement propre à la culture des arbres fruitiers. Les statistiques prouvent même que, dans certaine région de notre province, la culture des arbres fruitiers, celle des pommiers et des pruniers notamment, donne des profits très rémunérateurs.

Je crois bien comprendre les intentions du gouvernement en vous engageant à conseiller aux personnes qui vous entourent la plantation de vergers qui pourra être faite, sous votre direction, par les enfants, sous votre contrôle. Outre qu'ils contribueraient à l'embellissement de nos campagnes et qu'ils deviendraient en peu d'années une source de revenus assez considérable, ces arbres fruitiers rappelleront toujours un souvenir agréable à ceux qui les auront plantés.

Espérant que vous voudrez bien répondre à l'appel que je vous fais, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant de l'Instruction publique

Québec, 20 avril 1893.

* La DIVISION OUEST de la Province comprend les comtés d'Argenteuil, Bagot, Beauharnois, Berthier, Brome, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux-Montagnes, Drummond, Hochelaga, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Laprairie, L'Assomption, Laval, Maskinongé, Missisquoi, Montcalm, Montréal, Napierville, Ottawa, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Maurice, Terrebonne, Trois-Rivières, Vaudeuil, Verchères et Yamaska.

* La DIVISION EST comprend les comtés de Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Lac-Saint-Jean, Dorchester, Arthabaska, Gaspé, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec (citée), Québec (comté), Saint-Sauveur, Wolfe, Rimouski et Témiscouata.

Pomologie. — Le ministre de l'agriculture de la province de Québec a commandé aux Pères Trappistes d'envoyer 20 arbres fruitiers dans chacun des 24 comtés qui ont été désignés aux agriculteurs d'Oka.

On dit que les moines de N.-D. du Lac ont d'immenses quantités de greffes d'arbres fruitiers de France et de Russie, cent cinquante espèces de pommiers et d'innombrables variétés de cerisiers, pruniers et poiriers. Tous les jours ils reçoivent d'importantes commandes de nos campagnes.

— La demande pour échantillons de grains de semence à la Ferme Expérimentale est très considé-

blera ce printemps. L'approvisionnement est maintenant épuisé et le professeur Saunders a été obligé de mettre de côté un grand nombre d'applications. 12 000 échantillons ont été envoyés jusqu'à présent.

— M. G. A. Gigault, député ministre de l'agriculture, dit qu'au delà de 350 cercles agricoles ont fait entrer leur déclaration.

— Un cercle agricole vient d'être formé à Sainte-Anne de la Pocatière.

CAUSERIE AGRICOLE

Plantation des arbres fruitiers

Afin de répandre davantage la culture des arbres fruitiers dans la province de Québec, on fait encore cette année de nouvelles instances pour que la plantation des arbres fruitiers soit en plus grande pratique; qu'au lieu d'arbres forestiers ou d'ornement on fasse choix d'arbres fruitiers pour les planter partout où on le croira le plus avantageux.

S'il est une culture à laquelle on doit attacher une grande importance, c'est bien celle de la culture des fruits, parce que sur un terrain relativement restreint, on peut en retirer un grand profit, sans trop de frais ni de travail, pourvu que le verger soit entretenu d'une manière régulière. Une heure par jour pour tenir le verger en bon état suffirait amplement; mais il ne faut pas le laisser à l'abandon, on doit suivre d'une manière régulière la marche de la végétation de chaque arbre fruitier du verger. Si l'on en remarquait quelques-uns qui donnassent des signes de détérioration ou de dépérissement, il faudrait aussitôt en chercher la cause, afin d'y porter remède ou de remplacer immédiatement ces arbres fruitiers par d'autres.

Il y a déjà plusieurs années que la culture des arbres fruitiers a été fortement recommandée, et chaque année avec de nouvelles instances; mais l'échec éprouvé par un grand nombre de cultivateurs a paralysé ce mouvement à l'égard d'une culture dont les récoltes pourraient augmenter d'une manière si précieuse les ressources alimentaires du cultivateur.

La cause principale d'insuccès doit nécessairement être attribuée à ce que nombre de cultivateurs ont exécuté avec peu de soins les travaux de plantation. Plusieurs ont essayé cette plantation d'une année à l'autre, sans plus de succès et ont fini par se lasser de faire des dépenses considérées inutiles pour l'établissement d'un verger.

À l'égard de la plantation des arbres fruitiers, il

faut donner à ce travail le temps voulu pour le bien exécuter, et ce temps n'est certainement pas perdu puisqu'il assure une bonne reprise des arbres fruitiers, de même qu'une longue durée.

Pour la culture des arbres fruitiers comme des autres cultures, la chose qu'il vaut mieux employer c'est le temps. D'ordinaire la plantation des arbres fruitiers se fait avec trop de précipitation. Une plantation d'arbres fruitiers qui ne réussit pas est pour le cultivateur non-seulement une perte réelle, mais elle recule l'époque de la jouissance des fruits que le cultivateur aurait voulu obtenir.

C'est pour cela que le cultivateur doit être mis au fait de tous les détails possibles concernant la plantation des arbres fruitiers. Chacun de ces détails peut lui être d'une grande utilité, et lui éviter d'exécuter certains travaux d'une manière plutôt propre à entraver la marche de la végétation des arbres fruitiers qu'à la favoriser. Pour cela il faut se guider sur la marche naturelle des arbres forestiers dont le semis et la pousse se font d'eux-mêmes. La nature ne plante pas, c'est à dire qu'elle ne change pas de place l'arbre provenant de semis, mais elle offre aux cultivateurs des indications qu'en toute sûreté il pourrait suivre.

Ainsi quand un cultivateur dé plante un arbre bien venant de la forêt ou d'une pépinière, il peut être certain que la place qu'il occupait et la manière dont il y était établi sont parfaitement appropriées à son espèce et à ses besoins. C'est ainsi qu'en le replantant dans les mêmes conditions, il lui conservera la même vigueur.

Tout l'art de la plantation des arbres consiste dans cette facile observation de l'arbre qu'on dé plante pour le transplanter ailleurs et de le remettre dans la même position qu'il occupait.

L'arbre qu'on dé plante ne doit pas être arraché, c'est assez dire qu'en le dé plantant il faut prendre garde de le détériorer; il faut l'examiner sous le rapport de ses racines, de son tronc et de ses branches, afin de ne pas le briser dans le transport et le temps de la plantation. Chacune des parties de l'arbre s'étant développée selon la volonté de la nature dans l'individu venu de graine, il est donc essentiel, si l'on veut qu'il remplisse les mêmes fonctions, de disposer les arbres dans la plantation absolument de la même manière.

Pour différentes raisons, l'arbre que l'on trans plante doit être placé dans les mêmes conditions qu'il occupait.

Si la plantation de l'arbre était trop peu profonde, la partie supérieure des racines se contracterait par l'influence de l'air et de la lumière ; suivant les cas, elle se dessècherait au point de ne plus permettre le passage aux fluides séveux vainement pompés dans le sol par les suçoirs des racines fibreuses. Si l'air était froid, les parties précédemment enterrées, et par conséquent bien plus sensibles, pourraient être désorganisées promptement. Malgré ces désordres, en supposant que l'arbre parvienne à s'établir dans sa nouvelle place, grâce aux racines du centre garanties par celles dans la circonférence, sa reprise sera toujours précédée d'un état de langueur qui durera autant de temps qu'il en faudra pour la formation d'un nouveau collet inférieur au premier, et pour que la partie supérieure des racines en contact avec l'air s'endurisse au même degré que le tronc, et soit devenue suffisamment insensible à ses variations. Indépendamment des maladies organiques qui, par la suite, peuvent naître du malaise dans lequel l'arbre s'est trouvé, son développement sera retardé d'un an ou deux, l'époque de la jouissance des fruits sera retardée d'autant, et ces inconvénients seront les moindres qu'il y aura à craindre.

Dans le cas où le collet de l'arbre se trouverait trop profondément enterré, les dangers seront plus graves encore. Dans cette situation, les racines ne recevant plus les influences atmosphériques qui aidaient leur action aspirante, cessent de fonctionner ; la portion du tronc enterrée ne pourra émettre de nouvelles racines qu'après un temps d'autant plus long que l'arbre sera plus âgé et son tissu plus serré. Si cette émission a lieu, l'arbre reprendra enfin pour quelques temps, parce que les anciennes racines pourrissent ; il s'établira au centre de la base de l'arbre des matières qui plus tard font périr l'arbre entièrement.

Il est donc nécessaire de maintenir le collet des arbres au niveau du sol, tel qu'il était dans la pépinière. Il serait mal de planter un arbre jusqu'à la greffe, car ce serait perdre les avantages de la greffe.

Quant aux branches des arbres, il est bon, en replantant, de supprimer toutes celles qui se présentent mal disposées par la forme qu'on veut donner à l'arbre. Cette suppression devra être d'autant plus considérable que vous serez dans l'obligation de supprimer des racines, afin que l'équilibre de la végétation ne soit pas rompu. Ce ne peut être qu'au second printemps après la plantation qu'on peut être certain de la reprise des arbres.

Il n'est pas nécessaire de prendre aucun compte de l'orientation dans la transplantation à l'égard des jeunes arbres, mais de l'observer pour les arbres formés.

Pour la plantation des arbres, les dimensions les plus convenables sont une ouverture de six pieds carrés sur une profondeur de trois pieds pour les arbres à racines traçantes et de quatre pieds et demi pour ceux qui sont pivotants.

En creusant les trous, il faut mettre à part la terre de la première couche ordinairement la plus végétale, et laisser tout autour un rayon non recouvert de la terre du fond, qu'il faut rejeter le plus loin possible selon l'emplacement afin d'avoir à volonté de la terre végétale pour enterrer les racines, réservant la moins bonne pour rachever d'enterrer les trous.

Pour planter, il faut attendre que la terre soit bien ressuyée, car sans cela elle se pétrit et ne permet pas de placer convenablement les racines.

Toutes les fois que les arbres à planter seront reçus de loin, il faudra, aussitôt arrivés, faire tremper les racines dans l'eau pendant quelques heures ; puis ensuite les examiner et rafraîchir les racines endommagées.

On commence ensuite à combler une partie de chaque trou avec de la terre végétale prise sur deux de ses côtés, et à laquelle il faut mêler du fumier bien consommé. On comble ainsi jusqu'à six ou huit pouces du sol. L'emploi pour cet usage de la terre végétale est d'une grande importance, parce qu'elle offre aux jeunes racines une alimentation plus facile à absorber, et qui assure la reprise de l'arbre et la rend plus prompte.

Pour être ensuite assuré que vous maintiendrez le collet de l'arbre à la hauteur convenable qui est celle du niveau du terrain, vous plantez un tuteur au milieu du trou. Ce tuteur doit être assez long pour pénétrer toute la terre défoncée, et dépasser les bords du trou de manière à y attacher l'arbre.

Il faut disposer les racines de l'arbre dans la direction et l'ordre naturels, et y faire adhérer dans toutes leurs parties de la terre bien végétalisée et émiettée le mieux possible. Enfin, achever de remplir avec celle qui se trouvait au fond du trou, lerrer avec les mains et terminer l'opération en versant d'un peu plus haut et en forme de pluie, ou deux arrosoirs d'eau sur l'arbre ainsi mis en place.

Quelques jours après et ensuite de temps à autre il faudra visiter le verger pour redresser les arbres

qui pourraient être dérangés, ajouter la terre nécessaire pour combler le vide fait par le refoulement et rendre les tuteurs plus solides. Les tuteurs doivent être maintenus un an après la plantation, afin de préserver l'arbre contre les vents. Mais dès les premiers jours du printemps qui suivra la plantation il faudra prendre le soin d'interposer, entre le tuteur et l'arbre, un morceau de drap ou un peu de mousse pour prévenir le serrement de l'écorce qui pourrait empêcher l'affluence de la sève.

Alimentation des bestiaux au printemps

Cette saison de l'année est certainement celle où les bestiaux requièrent le meilleur soin et la nourriture la plus substantielle. C'est pour cela qu'à l'automne le cultivateur doit prendre note de la quantité de plantes fourragères qu'il dispose pour l'alimentation des bestiaux, afin de n'hiverner que juste le nombre qu'il pourra nourrir jusqu'au temps des pâturages, sans avoir à en devancer la date. Pour en venir à ce dernier point, les bestiaux n'ont pas dû avoir été nourris convenablement; pour cette raison se décider à les envoyer au pâturage avant la levée même des plantes fourragères, c'est vouloir les astreindre à brouter l'herbe à moitié détériorée de l'automne précédent, et par cette pratique arriver à les chétiver davantage, au risque de ne pouvoir les refaire dans le cours même de l'été.

Par cette pratique, outre les pertes occasionnées aux bestiaux par une nourriture insuffisante et défectueuse au printemps, ils n'auront pas de cette saison à l'automne un pâturage même suffisant pour se refaire de leur maigreur.

Mettre les bestiaux au pâturage trop à bonne heure au printemps, c'est nécessairement nuire à la marche de la végétation des plantes fourragères. Car pour obtenir une nourriture suffisante, ils brouteront les plantes jusqu'à leurs dernières racines, ils endommageront en outre par leur piétinement les racines des plantes qu'ils n'auront pu atteindre. Dans ces conditions grand nombre de plantes se trouvent endommagées et un plus grand nombre aussi entièrement détruites par le piétinement des animaux.

Les jeunes tiges des plantes fourragères, comme point de départ d'une forte végétation, ont un besoin absolu du secours des racines déjà enfouies dans le sol, lors de la précédente récolte. Dans cette condition, aussitôt que les plantes nouvelles ont atteint une certaine hauteur, elles empruntent de l'atmosphère,

par leurs tiges et leurs feuilles, une partie de la nourriture nécessaire aux besoins de leur végétation; d'un autre côté, il se forme dans le sol de nouvelles et de nombreuses racines qui deviennent de plus en plus fortes; elles pénètrent plus en plus profondément dans le sol et elles donnent aux différentes tiges de la plante plus de force et de vigueur. Dans cette condition, les plantes fourragères résistent mieux aux intempéries des saisons, les pâturages sont alors plus abondants et d'excellente qualité en plantes fourragères de toutes sortes.

Au contraire, si les jeunes pousses des plantes fourragères sont broutées au printemps, dès qu'elles sont sorties de terre, la tige principale devient languissante, les nouvelles pousses qui devraient en provenir sont, dans cette condition, peu nombreuses et elles tardent de sortir de terre; les racines, au lieu d'augmenter, sont peu nombreuses. Alors s'il survient une sécheresse, plantes et racines donnent des marques de dépérissement: les feuilles jaunissent, les racines cessent de pousser, et le pâturage devient insuffisant à la nourriture des bestiaux. Tout cela pour avoir inconsidérément et sous prétexte d'économie, entravé la marche de la végétation des plantes fourragères, en mettant trop tôt, au printemps, les animaux au pâturage. Encore une cause de pertes que le cultivateur imprévoyant aurait pu éviter.

Utilisation de la chaux sur une ferme

La pratique de chauler différents terrains d'une ferme offre plusieurs avantages. Ainsi le chaulage rend les terres légères un peu compactes et il ameublisse les terres argileuses; après cette opération, ces terres se labourent plus facilement, elles sont plus aisément pénétrées par l'air, et les racines peuvent s'y étendre sans difficulté.

Les semences que l'on confie à un sol chaulé ont moins à redouter la sécheresse que celles qui ont été faites sur un terrain sec. Le blé qui est récolté est plus fin, donne moins de son et plus de farine que le blé provenant d'un terrain non chaulé.

Le chaulage fait périr les mauvaises herbes, détruit les insectes.

La chaux pure, qui d'ailleurs est la moins coûteuse est celle qui convient le mieux pour les chaulages. Le prix, rendu sur les lieux, est d'une piastre à peu près le baril. Deux ou trois barriques par arpent ont toujours pour effet de doubler et même tripler les récoltes.

La chaux mélangée de sable ou la chaux mélangée d'argile doit être répandue en grande quantité. Celle-ci épuise moins le sol ; elle convient très bien pour les fourrages et les plantes légumineuses, mais elle donne plus de paille que les autres chaux qui favorisent davantage la production des grains.

La chaux doit être employée en poudre, et il faut que le terrain sur lequel elle doit être placée soit bien égoutté et bien sec. Si le terrain était humide par sa nature, il faudrait, pour l'assainir, lui donner un labour profond.

La chaux doit être mise en petite quantité sur les terrains sablonneux et chauds. Plus le terrain est humide, plus la dose de chaulage doit être grande.

Le moyen le plus simple et le plus économique de chauler un terrain, c'est d'y mettre des tas de chaux en poudre, de dix à quinze pouces carrés, distants l'un de l'autre de quinze à dix-huit pieds. Après que son contact avec l'air l'aura réduite en poussière, il faudra la répandre aussi également que possible sur toute la surface du champ.

On peut aussi recouvrir chaque tas d'une couche de terre qu'on mélange avec la chaux, lorsqu'elle est réduite en poussière, ou faire des lits alternatifs de terre, terreau ou gazon d'une part, de chaux de l'autre dans la proportion de vingt-deux gallons par dix-huit pieds cubes de terre. Quand la chaux sera réduite en poussière, il faudra mélanger le tout, puis le répandre sur le terrain.

Ces mélanges forment ce qu'on appelle compost ; plus ils sont anciens, plus leur effet est grand. On les répand soit avec le fumier aux semailles d'automne, soit au printemps sur les céréales, les plantes légumineuses et fourragères.

Dans quelques localités, le chaulage se pratique sur le même terrain tous les trois ans et dans d'autres endroits tous les dix à douze ans ; dans ce dernier cas la quantité de chaux à employer doit être plus forte.

Quand la chaux est répandue en poudre, il faut donner un labour avant les semailles pour la bien mélanger avec le sol. Cette précaution n'est pas nécessaire pour les composts. La chaux comme les composts doivent être enterrés par des labours peu profonds, afin qu'ils ne descendent pas au-dessous de la couche dans laquelle la plante végète.

Le chaulage augmente la fécondité du sol, mais il ne lui porte pas de substance nutritive ; il ne dispense donc pas des engrais. Ils doivent être répandus en quantité d'autant plus grande que le terrain est en mesure de donner de plus grands produits.

Si le cultivateur prend cette précaution, s'il alterne bien les récoltes, les chaulages, loin d'épuiser la terre, la rendront extrêmement féconde.

A l'égard des labours

La profondeur à donner aux labours ne doit pas être indifférente ; elle dépend nécessairement de la nature du sol, de la saison pendant laquelle ce travail est exécuté ainsi que de la variété des récoltes. Mais, règle générale, il est mieux de labourer profondément pour l'avantage des récoltes.

Ce qu'il faut aussi rigoureusement observer, c'est de ne pas labourer trop profondément le sol à la fois, et de n'entamer chaque année qu'une partie seulement du sous-sol, tout particulièrement lorsque celui-ci est composé d'une terre de médiocre qualité. Par ce moyen, après chaque labour, s'il est fait en automne, cette nouvelle couche de terre étant exposée à l'effet des gelées et dégels, y gagnerait en qualité elle pourrait même être plus avantageusement mêlée à une terre déjà engraisée, et cela par un deuxième labour au printemps.

Le labour profond ne saurait être avantageusement pratiqué au printemps, car à cette saison de l'année, la terre qui aurait reçu de l'engrais se trouverait être immédiatement couverte par la terre du sous-sol qui serait de moindre valeur. Le labour profond au printemps laisse le sol dans une condition telle que la surface n'est pas suffisamment ferme pour y recevoir avec avantage la semence ; advenant immédiatement une sécheresse, les jeunes plantes seraient plus aptes à en souffrir.

Les labours profonds conviennent plutôt à certaines terres qu'à d'autres. Si, par exemple, une couche de terre sableuse est superposée de quelques pouces seulement à une terre forte, il est évident qu'en labourant profondément, en enfonçant la charrue jusqu'au sous-sol, une partie de la terre forte sera ramenée à la surface et la couche de terre sableuse serait ainsi améliorée. Il en est de même si une couche de terre forte est superposée par une couche de terre sableuse.

Si la couche de terre arable était sableuse et que le sous-sol fût composé de cailloux, de graviers, dans ce cas-là un labour profond ne pourrait que détériorer la couche arable.

Les labours profonds sont toujours bons lorsque la couche de terre est uniformément forte. Si la couche de terre est sableuse, les labours légers valent mieux, car il n'est pas avantageux de rendre cette sorte de terre plus poreuse, puisqu'elle l'est déjà que trop.

Le nombre des labours doit être réglé d'après la qualité du sol. Les terres fortes doivent être labourées plus fréquemment ; les terres légères doivent l'être moins souvent.

Culture du peuplier

Si vous voulez voir un arbre former en peu de temps une tige haute et grosse à la fois, plantez des peupliers. Cet arbre n'aime pas autant l'eau que celui d'aulne ; il est facile à élever, pourvu que le sol où on le plantera soit d'une nature humide, au-

trement il ne croîtrait qu'imparfaitement.

Le peuplier se plaît sur le bord des rivières, le long des étangs. Il ne faut pas planter des peupliers tout près des prairies, parce que la racine de ces arbres absorberait la meilleure substance des plantes fourragères ; leur ombrage ne permettrait aux herbes d'y pousser qu'avec lenteur et en petite quantité.

Si vous plantez les peupliers dans le voisinage des prairies, afin d'éviter en partie les inconvénients signalés plus haut, plantez du côté du couchant sur le bord des prairies que vous voudrez garnir de peupliers. Mieux encore, pour que ni les racines ni l'ombre de ces arbres n'endommagent les prairies, faites un bon fossé tout du long et plantez vos peupliers du côté que nous venons de dire.

Ceux à qui les ruisseaux ont leur pente naturelle de ce même côté peuvent s'épargner la peine et la dépense de creuser des fossés pour planter des peupliers.

Choses et autres

Travaux de culture au printemps—A l'égard de l'exploitation d'une ferme, il n'y a pas de travaux, si minimes qu'ils soient, qui ne demandent à être faits avec le plus grand soin ; la moindre négligence à l'égard des travaux de culture peut entraîner à des pertes parfois considérables dans les récoltes.

S'agit-il des labours, des semailles, du roulage comme du hersage, qui tous sont des travaux d'une grande importance, il est nécessaire de ne pas trop se hâter, mais de faire en sorte qu'ils soient faits avec tout le soin possible et en temps opportun, car le moindre délai rendrait parfois inutiles certains travaux, si même ils ne contrariaient pas la marche de la végétation étant faits à contretemps, soit que la saison devienne pluvieuse ou qu'il y ait sécheresse trop prolongée. Afin d'éviter les délais dans les différents travaux de culture, il est donc important de préparer à l'avance l'outillage pour chacun des travaux de culture.

Dans la préparation de la terre, à l'égard des différentes cultures, plus elle se rapprochera de celle du jardinage par sa bonne préparation, tant en engrais qu'en ameublissement, plus le cultivateur pourra espérer de bonnes récoltes.

Une des principales sources de succès pour obtenir des récoltes dont les produits soient de bonne qualité, c'est d'avoir recours au bon choix des semences ; avant le temps des semailles, il importe de s'assurer de la faculté germinative des graines et grains nécessaires aux différentes récoltes.

Toutes les espèces de terre, quant aux labours, aux engrais à recevoir, de même qu'aux amendements, doivent être traitées différemment. En règle générale, la terre doit être bien engraisée et bien ameublie, quel qu'en soit la qualité ; la semence doit être suffisamment couverte sans cependant pénétrer trop profondément dans le sol ; le sol doit être tellement pulvérisé que la germination puisse s'opérer avec facilité et que les jeunes plantes ne soient nullement gênées dans leur végétation, à défaut du roulage et du hersage qui exigent aussi des soins particuliers et demandent de n'être pas faits à contretemps.

Entretien des terres ensemencées.—Lorsqu'une terre a été semée, il faut, pour que les plantes se développent bien et donnent une bonne récolte, veiller à ce que le sol

ne soit ni envahi par l'eau, ni par les mauvaises herbes ; à ce qu'il soit tenu dans un état d'ameublissement satisfaisant ; enfin à ce qu'on échausse de terre le pied des plantes, telles que le blé-d'Inde qui, pour bien venir, exigent cette opération.

Terrains non cultivés sur une ferme.—Il existe sur nombre de fermes, certains terrains qui ne sont pas cultivés : ceux qui sont couverts de pierres, de rochers et sur lesquels on ne trouve qu'une faible couche végétale, et ne peuvent sans doute donner aucun produit. Il en est d'autres cependant qui pourraient être livrés à la culture en les défonçant et en détruisant les mauvaises herbes qui y croissent naturellement, c'est-à-dire en les défrichant.

Cependant, avant d'entreprendre une opération de ce genre, qui parfois est coûteuse, le cultivateur doit examiner si les produits qu'ils donneront seront proportionnés à la dépense et au temps qu'ils auraient exigés. S'il en était autrement, il vaudrait mieux conserver ce terrain pour le faire pâturer par les bestiaux ou y faire des plantations en arbres fruitiers ; mais il importe toujours d'utiliser ces terrains de quelque manière que ce soit et de la manière la plus profitable. De tels travaux doivent être exécutés à la longue et avec le moins de frais possible.

Manière de connaître si une terre est bonne pour le jardinage.—On reconnaît que le fond du jardin est bon, surtout pour les arbres fruitiers, si tout ce que la terre y produit, soit d'elle-même, soit par la culture, est beau, vigoureux, abondant, et que par conséquent on n'y voit rien de chétif quand il devrait être vigoureux, rien de jaune quand la plante devrait être verte. Cette terre est bonne si à en flâtrer une poignée elle ne jette aucune mauvaise odeur ; si elle est facile à labourer et pas trop pierreuse ; si à la manière elle est meuble sans être trop sèche et légère comme les terres de tourbe ou tout-à-fait sablonneuses ; si elle n'est pas trop humide, comme les terres marécageuses ou les terres franches, et qui approchent de la nature des terres glaises. Quant à la couleur, la principale doit être d'un gris noirâtre.

Les médecins qui arrivent à minuit, sont les visiteurs les plus importuns—le médecin même maudit le hasard qui l'arrache soudainement de sa couche confortable, supposons pour un instant que vous essayez notre méthode et que vous gardiez dans votre demeure une grande bouteille de 25 cents du *Pain Killer de Perry Davis*, vous verrez le médecin importun rester au lit et goûter les douceurs du sommeil.

RECETTES

Propriétés du grand tournesol (soleil)

Les feuilles du tournesol broyées avec de la farine apaisent l'inflammation des yeux. Les mêmes feuilles mises en emplâtre avec du vinaigre guérissent le feu sauvage.

Propriétés du maronnier

Il a la même propriété que le tabac en poudre et se prend de la même manière dans les cas de migraine ou autres maladies de la tête. Les vétérinaires en font avaler aux chevaux pour la pousse, c'est pourquoi on lui donne aussi le nom de "chataigne de cheval."



Si dans la nuit profonde
Survient un mal subit
Sans troubler votre monde
"Pain Killer" vous guérit.

Presque toutes les VIEILLES GENS sont les amis du

Perry Davis'

PAIN KILLER

et souvent ses meilleurs amis, parce que pendant de longues années ils l'ont trouvé un ami dans le besoin. C'est le Meilleur Remède de Famille pour les Brûlures, Meurtrissures, Entorses, Rhumatisme. Névralgie et Mal de Dents. Pour vous débarrasser d'aucune de ces douleurs avant qu'elles deviennent atroces, servez-vous du PAIN KILLER.

Achetez de suite. Gardez-le près de vous.
Servez-vous en promptement.
En vente partout. IL TUE LA DOULEUR.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC, } Cour de Magistrat
District de Rimouski. } Pour le comté de Rimouski
Siégeant à Saint-Octave de Métis.

No. 1089

Thomas LeBel, marchand de la paroisse de Saint-Octave de Métis et y faisant commerce sous les nom et raison de "Martin & LeBel"

Demandeur

vs.

Alexis Gagné dit-Bellavance, ci-devant, cultivateur de la paroisse de Saint-Moise, et maintenant absent de la province de Québec,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois à compter de la date de la dernière insertion.

NAP. MICHAUD

Greffier de la Cour.

Saint-Octave de Métis,
21 avril 1893.

Flynn & Dionne, AVOCATS

L'honorable E. J. FLYNN,
C. R., L. L. D.

J. A. DIONNE,
L. L. L.

56 rue St-Pierre, Québec

(Bâtisse de la Banque Union)

2 mars, 1893—1 an.

A VENDRE

1 moulin à farine et 2 moulins à scies

Un moulin à farine de première classe et deux moulins à scies, en parfait ordre, à Ste-Anne de la Pocatière. Conditions de paiement libérales.

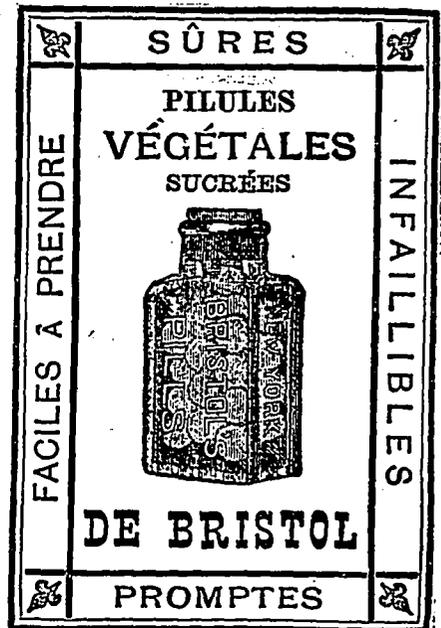
S'adresser à
L'abbé EMILE DIONNE,
Collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

NOTIONS D'AGRICULTURE

PAR
J.-E. POUILLIOT

A vendre à ce bureau. — Prix 50 cents en librairie, 6 cents par la malle.

N.B.—On le trouve chez les libraires de Québec.
19 mai, 1892, 1 an.



VADE-MECUM DE L'ENSILEUR

Par Gaston Jacquier

Prix : \$1

Abonnez-vous à la "GAZETTE DE CAMPAGNES" journal du cultivateur du colon.